

Département de
Jura et Marne

1^{re} feuille

Année 1821



arrondissement
de Meaux
Commun de
Tribbardou

Par nous sousigné Président du
tribunal de Première instance siéant
à Meaux, arrondissement de Meaux
Département de Jura et Marne
Le Present Registre destiné à recevoir
les Déclarations des naissances,
Mariages et décès des habitans de la
Commune de Tribbardou, pendant l'année
mille huit cent vingt quatre, contenant
deux huit feuilles, a été coté et paraphé
Par nous,

Fait double à Meaux ce dix
Janvier 1821.

Levent
Juge

Le dix huit cent vingt quatre le dix septième
Janvier de l'année de mil huit cent vingt et un
le Commun de Tribbardou, et devant nous Notaire
Royaume de France, et officier de l'Etat Civil de la dite
Commune, ont comparu pour lesdits mariage

Mairie de Tribbardou



prononcé au nom de la loi par les Citoyens
Fluoré & la dite Marie Rosalie Dubouchet,
dont un mariage par le mariage.

Lequel fait en premier lieu, sur le dit Fluoré,
jardinier âgé de trente-trois ans, par son père, avec
& son épouse, sur le dit jardinier âgé de trente-trois
ans, oncle, naturel de la dite ville, avec sa femme, demeurant
à Neillbrun, & sur le dit Fluoré, ordonné âgé de
vingt-sept ans, beau-frère de l'époux & le dit Fluoré
vermeille jardinier âgé de trente-un ans, ami de l'époux,
lequel se demurant aussi à Neillbrun, & deux autres

témoins majeurs
& ont toutes les parties signées & enuoyées
à faire lecture fait

M. A. Dubouchet

C. A. Fluoré & sa femme

L. J. Fluoré, P. V. Baptiste

A. J. Vermeille & sa femme

c.c. Dubouchet,

M. C. Vermeille

notaire & qu'en sa

Amey

En mil huit cent vingt-quatre, le mardi sixième
février, nous soussigné du matin, en l'un des salles de la commune
Commune de Neillbrun, & devant nous Nicolas Saul, Notaire
maire & officier de l'état civil de la dite commune, sont comparus
pour contracter mariage, le Citoyen Caliste Aimi, fleuré
jardinier âgé de vingt-trois ans, né & demeurant à Neillbrun
département de Seine-et-Marne, fils majeur de légitime de
François Fluoré, Cultivateur & de Marguerite Elisabeth
Aimi, femme de la femme âgée de trente-trois ans
demeurant au dit Neillbrun, lequel prisonnier en prison
nous ont déclaré consentir au présent mariage, d'une part;
& Marie Rosalie Dubouchet, âgée de vingt-un ans, née
& demeurant au dit Neillbrun, fille majeure & légitime
de Claude Charles Dubouchet, aussi Cultivateur âgé de
soixante-huit ans, & de Marie Marguerite, veuve de
Guerrin, sa femme âgée de cinquante-huit ans, demeurant
au dit Neillbrun, lequel aussi, prisonnier en prison
nous ont déclaré consentir au dit mariage, d'autre part.
Nous avons fait aux parties lesdites actes de naissance
des époux, du acte de mariage, & de l'opposition
sans résister, mariage, & de l'opposition de l'opposition
premier, l'acte de mariage, & de l'opposition de l'opposition
y ait été formé l'opposition de l'opposition de l'opposition
Onf l'opposition de l'opposition de l'opposition de l'opposition
& de l'opposition de l'opposition de l'opposition de l'opposition
Ainsi, ledit Fluoré & la dite Vermeille Dubouchet
nous ont déclaré & déclaré de l'opposition de l'opposition
& de l'opposition de l'opposition de l'opposition de l'opposition
par deux fois, sans résister, & de l'opposition de l'opposition

Le mil huit cent vingt quatre le vingt quatre
 Janvier de la heure du soir devant nous Nicolas Paul
 Maire de la Commun de Villabrière officier
 du dit Etat Civil de la dite Commune est comparu le
 Sieur Antoine orissime Diarne mûmmeur âgé de
 quarante ans demeurant à Villabrière lequel nous a
 présenté un enfant de sexe masculin né le vingt deux
 février présent mois à dix heures du soir de son légitime
 mariage avec Marie Genevieve Charles femme
 âgée de trente neuf ans auquel enfant il nous a
 déclaré donner les prénoms de Athanasie Copre l'acte
 de présentation & de déclaration nous ont été faits en présence
 des Sieurs Cyr Dominique Sococ, Berger, âgé de
 cinquante un ans & Hippolyte Crosier Directeur
 instituteur âgé de vingt six ans tous deux demeurant
 demeurant à Villabrière lequel ont ainsi signé
 de l'acte signé avec nous le présent acte
 après lecture faite.

R. B. *usant*
 a o' Diarne
 C. Sococ *usant* Jamz

Le mil huit cent vingt quatre le deux Mars Cinq
 heures du soir devant nous Nicolas Paul Maire de la
 Commun de Villabrière officier du dit Etat Civil de la dite
 Commun est comparu le Sieur Nicolas Nicolas Delon
 mûmmeur âgé de trente sept ans demeurant à Villabrière
 lequel nous a présenté un enfant de sexe féminin né



A Villabrière le premier mois présent mois à trois heures
 du soir, de son légitime mariage avec Marie Genevieve Malabrie,
 la femme âgée de trente ans, auquel enfant il nous a
 déclaré donner les prénoms de Angèle Marguerite l'acte
 de présentation & de déclaration nous ont été faits en présence
 des Sieurs Hippolyte Crosier Directeur, instituteur, âgé de vingt six
 ans, & de Louis Ardenne Directeur, instituteur, âgé de quatre vingt deux ans
 tous deux demeurant mûmmeur à Villabrière lequel ont
 signé avec nous le présent acte après lecture faite l'acte
 de l'enfant qui a déclaré son sexe & son nom
 de la dite fille estant la fille

R. B. *usant*
 J. A. Jamz

Jamz

Le mil huit cent vingt quatre le deux Mars cinq
 heures du soir devant nous Nicolas Paul Maire de la Commun de
 Villabrière officier du dit Etat Civil de la dite Commun est
 comparu le Sieur Louis Francis Colonne mûmmeur âgé de
 quarante quatre ans demeurant à Villabrière lequel nous a
 présenté un enfant de sexe féminin né à Villabrière le neuf
 Mars présent mois à neuf heures du matin de son légitime
 mariage avec Louise Genevieve Bertrant la femme âgée de
 trente six ans, auquel enfant il nous a déclaré donner les
 prénoms de Genevieve l'acte de présentation &
 de déclaration nous ont été faits en présence des Sieurs

Ceux marchand de vin, âgé de trente six ans, & de
Joseph Pierre Leguin, tonnelier, âgé de quarante sept
ans, leur deux témoins majeurs, le premier demeurant
à Rouen & le second audit Trilbarrou lequel
ont ainsi qu'il s'en va l'écrit signé & ap-
rouvé le présent acte après lecture fait.

J. Cresus

J. E. Leguin

J. Leguin

Le mil huit cent vingt quatre le quinze
mois sept heures du soir devant nous Nicolas
saul Adam Maire de la Commune de
Trilbarrou, Officier de l'état civil de la dite
Commune, est comparu leieur Communier
Bouchet, Chevrier, âgé de vingt cinq ans
demeurant à Trilbarrou, lequel nous a présenté
un enfant de sexe féminin né à Trilbarrou,
le quatorze mois présent, nous a été heure
de voir de son legsim mariage avec Marie
Noelle de la femme, âgée de vingt quatre
ans auquel enfant il nous a déclaré d'après
le premier enfanter l'acte de présentation
& de l'autorité nous ont été faites en présence
des sieurs Jean Joseph Grouard, âgé
de quarante ans & Hippolite Dupont
Dutastey instituteur, âgé de vingt six
ans, leur deux témoins majeurs demeurant



5 feuille

A Trilbarrou lequel ont ainsi qu'il s'en va l'écrit
l'écrit signé après lecture fait, acte
après lecture fait

J. Leguin
J. Grouard

Le mil huit cent vingt quatre le dix neuf mois sept
heures du soir devant nous Nicolas saul Adam Maire de la
Commune de Trilbarrou, Officier de l'état civil de la dite
Commune, est comparu leieur Communier
Bouchet, Chevrier, âgé de vingt cinq ans
demeurant à Trilbarrou, lequel nous a présenté
un enfant de sexe masculin né à Trilbarrou, le dix huit mois
présent nous a été heure de voir de son legsim mariage
avec Marie Anne Bata, de la femme, âgée de vingt deux
ans auquel enfant il nous a déclaré d'après
le premier enfanter l'acte de présentation
& de l'autorité nous ont été faites en présence
des sieurs Jean Joseph Grouard, âgé de quarante ans & Hippolite Dupont
Dutastey instituteur, âgé de vingt six ans
& de Deux sieurs Maquigny, témoins, âgé de trente
quatre ans, leur deux témoins majeurs demeurant à
à Trilbarrou, lequel ont ainsi qu'il s'en va l'écrit

naissance

Signé avec nous le présent acte après bonne lecture
R. P. D. Seguin



p. l. e. seg
D. 4. Maquinny Jang



En mil huit cent vingt quatre le trois apri
sept heures du matin devant nous Nicolas
Joul Adam, Maire de la Commune de
Villardieu officier de l'Etat Civil de la dite
Commune, et Compars le deux Jacques Blum
Seguin, demeurant à Villardieu âgé de quarante sept ans
demeurant à Villardieu lequel nous exposent
un enfant de sexe masculin né à Villardieu
le deux trois present mois, a une heure et
dix du matin mariage de François Guintra
Bonenfant Curier et de vingt quatre ans
demeurant à Villardieu avec Louise Lavee
Né 84 âgé de seize ans fille de
homme âgé de vingt six ans, lequel enfant
il nous a déclaré comme l'osé non de
Présente les dites déclaration & déclaration
nous ont été fait en présence de nous
Etienne Philippe Seguin, signeur âgé de
trente quatre ans, & de nous Louis

Naissance

B. Guillet



Rebrouz & revue par de quarante ans
deux deux témoins majeurs demeurant à Villardieu
lesquels ont ainsi que le précédent, signé après
nous le présent acte de nos lettres scellés

J. E. Seguin p. l. Rebrouz Et J. Seguin

Jang

Naissance

En mil huit cent vingt quatre le trois apri
sept heures du matin devant nous Nicolas
Joul Adam, Maire de la Commune de Villardieu officier de l'Etat Civil de la dite
Commune, et Compars le deux Jacques Blum
Seguin, demeurant à Villardieu âgé de quarante sept ans
demeurant à Villardieu lequel nous exposent
un enfant de sexe masculin né à Villardieu
le deux trois present mois, a une heure et
dix du matin mariage de François Guintra
Bonenfant Curier et de vingt quatre ans
demeurant à Villardieu avec Louise Lavee
Né 84 âgé de seize ans fille de
homme âgé de vingt six ans, lequel enfant
il nous a déclaré comme l'osé non de
Présente les dites déclaration & déclaration
nous ont été fait en présence de nous
Etienne Philippe Seguin, signeur âgé de
trente quatre ans, & de nous Louis

J. P. Seguin Veladou, J. E. Seguin, Jang

Décès

En mil huit cent vingt quatre le vingt quatre
 sous le sceau de son, devant nous Nicolas Paul Notaire
 de la Commune de Trilbardou officier de l'Etat Civil de la dite
 Commune sont comparus le Sieur Calisto Armand
 jacobin âgé de vingt deux ans & Auguste jacobin fils
 au jacobin âgé de trente deux ans, tous deux témoins majeurs
 demourant à Trilbardou lesquels nous ont déclaré que Marguerite
 Elisabeth Cécile Jermelle, âgée de soixante un ans, veuve
 à Trilbardou y demourant, département de Seine & Marne
 fille de Jacques Philippe Jermelle de France Charlotte Champ
 sa femme toujours vivante, épouse de son mari qu'elle est
 mari qui lui survit, est décédée au dit Trilbardou en son
 domicile hier à Sept heures du soir. Et ont les dits
 Signés avec nous, ainsi que son mari le présent acte
 après lecture faite / Calisto Armand
 A. J. Jermelle / Leuroy

Dame

Décès

En mil huit cent vingt quatre le vingt sept
 sous le sceau de son, devant nous Nicolas Paul Notaire
 de la Commune de Trilbardou officier de l'Etat
 Civil de la dite Commune sont comparus le Sieur
 Antoine Oresme Bierre manouvrier âgé de
 quarante ans demourant à Trilbardou & Antoine
 grand vie Bierre manouvrier âgé de cinquante neuf
 ans demourant à Saint Louis deux témoins

11 feuille

majeurs lesquels nous ont déclaré que Marie Anne
 Genevieve Jermelle âgée de quatre vingt deux ans
 née et demourant à Trilbardou épouse de Antoine
 Genevieve Bierre est décédée au dit Trilbardou en son
 domicile hier à une heure du soir. Et ont les
 déclarans Signés avec nous le présent acte après
 lecture faite / C. A. Bierre
 A. O. Bierre

Dame

Décès

En mil huit cent vingt quatre le vingt deux
 sous le sceau de son, devant nous Nicolas Paul Notaire
 de la Commune de Trilbardou officier de l'Etat Civil de
 la dite Commune sont comparus le Sieur Auguste Jermelle
 jacobin âgé de vingt deux ans demourant à
 Trilbardou sur son père & son frère demourant au dit jacobin
 âgé de trente huit ans demourant à Trilbardou leurs deux témoins
 majeurs lesquels nous ont déclaré que Marie Catherine Fleuret
 âgée de soixante deux ans veuve et demourant à Trilbardou fille
 de Nicolas Fleuret et de Marie Genevieve Fleuret toujours vivante
 épouse de Jacques Jermelle son mari âgé de soixante un
 ans qui lui survit, est décédée au dit Trilbardou en son
 domicile hier à une heure du soir. Et ont les dits
 Signés avec nous le présent acte
 après lecture faite / p. Feuille
 J. P. Bierre / A. Jermelle

Dame

Décès

Acte n° 113. Acte n° 114. Le 27 décembre
 Vint l'un de nosseigneurs, Nicolas Paul Adam Merve
 de la Commune de Billbaron officier de l'Etat Civil
 de la dite Commune, Soit Comprou, les sieurs Simon Simon
 sieur maréchal ferrand âgé de cinquante six ans &
 sieur Jolite sieur Durand instituteur âgé de vingt sept ans
 tous deux tuteurs majeurs demeurans à Billbaron lesquels
 nous ont déclaré que Marie Louise Péronne âgée de six ans
 trois ans six à Paris, d'apartenant de Pierre & Marie
 demourant à Billbaron, par de leur femme sieur Jolite
 au dit Billbaron, en dernière volonté de son mari Pierre
 de notre & est le déclarer, signé par nous le premier
 notaire, après lecture faite.

D^e C. Durand

C. Jolite & Durand

Décès

Acte n° 115. Acte n° 116. Le 28 décembre 1794
 au matin de notre seigneur, Nicolas Paul Adam Merve
 officier de l'Etat Civil de la dite Commune, Soit Comprou
 de la dite Commune, Soit Comprou, les sieurs Simon Simon
 sieur maréchal ferrand âgé de cinquante six ans &
 sieur Jolite sieur Durand instituteur âgé de vingt sept ans
 tous deux tuteurs majeurs demourans à Billbaron lesquels
 nous ont déclaré que Marie Louise Péronne âgée de six ans
 trois ans six à Paris, d'apartenant de Pierre & Marie
 demourant à Billbaron, par de leur femme sieur Jolite
 au dit Billbaron, en dernière volonté de son mari Pierre
 de notre & est le déclarer, signé par nous le premier
 notaire, après lecture faite.

D^e C. Durand
 a. v. Merve

12^e feuille
 1794, An II

naissance

Acte n° 117. Acte n° 118. Le 29 décembre 1794
 au matin de notre seigneur, Nicolas Paul Adam Merve
 officier de l'Etat Civil de la dite Commune, Soit Comprou, les
 sieurs Simon Simon sieur maréchal ferrand âgé de cinquante six ans &
 sieur Jolite sieur Durand instituteur âgé de vingt sept ans
 tous deux tuteurs majeurs demourans à Billbaron lesquels
 nous ont déclaré que Marie Louise Péronne âgée de six ans
 trois ans six à Paris, d'apartenant de Pierre & Marie
 demourant à Billbaron, par de leur femme sieur Jolite
 au dit Billbaron, en dernière volonté de son mari Pierre
 de notre & est le déclarer, signé par nous le premier
 notaire, après lecture faite.

P. Fleury a. s. vermette

C. A. Fleury & Durand

Le present registre, a été clos et arrêté
 par nous Nicolas Paul Adam Merve de la
 Commune de Billbaron, le jour du 31
 Decembre mil huit cent dix sept quatre
 dit deux du soir, signé

Durand



Cable Alphabétique.
Naiſſances

- 24 Juin Denise Athanasie Eugénie
 3 Août Denyse Marie Hyacinthe
 19 Août Denyse Marie Clothilde
 1 Mars Denyse française Elisabeth
 10 Mars Céline Honorine
 2 Mars Dubois Virginie Bernadette
 19 Mars Céline Louise
 27 Janvier Flavien Jeanne Anne
 12 Octobre Gauthier français Alphonse
 26 Août Robt français
 17 Juin Méry Jeanne Ursule
 18. Janvier Hayette Marie Virginie
 11 Juin Demaille Thérèse
 28 Octobre Demaille Genevieve Supérieure
 Mariages
 12 Juin Lebeau Jean Antoine Octavie
 Demaille Rose Octaviette
 19 Septembre Desmoulins Louise Marie Baptiste
 Dubautay Genevieve Lise
 22 Janvier Gauthier Genevieve Alphonse
 Céline Marguerite Coline

13^e feuille

17 Février Dubouché Estélie Anne
 Dubouché Marie Adolphe

Décès

- 24 Décembre Dubry Marie Genevieve
 17 Octobre Bouchingé Jeanne Baptiste
 18. Mai Dubouché Charles Claude
 22 Novembre Doyent Louis Frédéric
 24 Juin Robert Françoise Madeleine
 11 Décembre Denyse Marie Louise
 26 Août Robt français
 9 Décembre Martier Marie Catherine
 7 Novembre Demaille Marguerite Elisabeth Céline
 7 Août Demaille Marie Anne

Certifié par nous Maire soussigné



Jans